CANADIAN MALARTIC – MISE À JOUR DE LA FOSSE BARNAT

MONTRÉAL, 02 juill. 2026 (GLOBE NEWSWIRE) -- Redevances OR Inc. (« **Redevances OR** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) indique qu'aujourd'hui, son partenaire d'exploitation, Mines Agnico Eagle Ltée (« Agnico Eagle »), a signalé qu'un glissement de masse rocheuse s'était produit le 1er juillet 2026 le long de la paroi nord de la mine à ciel ouvert Barnat, au sein du complexe Canadian Malartic (« **Canadian Malartic** ») au Québec, au Canada. Cet événement n'a entraîné ni blessé, ni dommage matériel, ni impact environnemental. Par mesure de précaution, Agnico Eagle a temporairement suspendu les opérations minières dans la mine à ciel ouvert Barnat. Les équipes techniques d'Agnico Eagle procèdent actuellement à une évaluation géotechnique détaillée afin de confirmer la stabilité de la zone touchée et de déterminer la marche à suivre appropriée. Des activités de planification sont en cours pour permettre la reprise sûre et ordonnée des opérations dans la fosse Barnat.

Sur la base des informations actuellement disponibles, Agnico Eagle prévoit que ce glissement de masse rocheuse entraînera une baisse de la production à Canadian Malartic d'environ 60 000 à 80 000 onces d'or au cours du second semestre 2026. La fosse à ciel ouvert Barnat devait être épuisée début 2029. Bien que l'évaluation géotechnique d'Agnico Eagle soit toujours en cours, cet événement devrait actuellement entraîner une baisse de la production en 2027 et 2028 pouvant atteindre environ 150 000 onces d'or par an. Agnico Eagle continue d'étudier les possibilités d'atténuer cet impact potentiel sur ses perspectives de production.

Il est important de noter qu'Agnico Eagle estime que ce glissement de masse rocheuse n'aura pas d'incidence sur les perspectives de développement ou de production de la mine Odyssey (souterraine) et ne modifie en rien la trajectoire visant à atteindre une production annuelle de 1 million d'onces d'or au sein du complexe Canadian Malartic au début des années 2030.

Redevances OR détient une redevance NSR de 5,0 % sur la quasi-totalité des réserves minérales contenues dans la mine à ciel ouvert Barnat, à Canadian Malartic. Sur la base des informations fournies à ce jour par notre partenaire d'exploitation, la fourchette prévisionnelle de livraison d'onces d'équivalent d'or de Redevances OR pour 2026, ainsi que ses perspectives sur cinq ans, restent inchangées.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au communiqué de presse d'Agnico Eagle daté du 2 juillet 2026 intitulé « Agnico Eagle Reports Wall Movement at Barnat Open Pit at Canadian Malartic ».

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances OR Inc., et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

À propos de Redevances OR Inc.

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 200 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Portable : (365) 275-1954

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (647) 477-2087

Courriel : gmoenting@ORroyalties.com Courriel : htaylor@ORroyalties.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, tel que modifié, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, à des indications concernant les perspectives et les livraisons d'OEO, ainsi que la reprise en temps voulu de la production à la mine Barnat du complexe Canadian Malartic, le calendrier et le volume de production prévus, et les facteurs de développement et de croissance que les exploitants des actifs dans lesquels la Société détient des participations comptent mettre en œuvre. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Redevances OR ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires,(c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue du capital et du financement à Redevances OR ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (f) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière de Redevances OR; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, ou (c) la détermination du statut PFIC de Redevances OR, (d) que les informations financières préliminaires peuvent faire l'objet d'ajustements à la fin du trimestre. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur de Redevances OR sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Redevances OR souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Source: Redevances OR Inc.